

FRANCE

Déclaration de M. Guillaume Chabert, Gouverneur temporaire

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) fête cette année ses vingt-cinq ans. Malgré un environnement politique et économique complexe dans certains pays d'opération, l'année 2015 enregistre un montant record d'investissements, dépassant les neuf milliards d'euros, preuve que la banque a su s'adapter au contexte mouvant de ces dernières années. La France souhaite saluer l'action de la BERD ainsi que son engagement continu, sa réactivité face aux situations de crise et la préservation de la solidité de son bilan.

La France tient tout d'abord à féliciter la banque pour son choix de faire de l'économie verte un nouvel axe de ses activités. Le programme de transition vers une économie verte, adopté en septembre dernier, constitue une avancée majeure dans la stratégie de la BERD. Compte tenu de la pertinence et des nouvelles perspectives d'investissement que présente la transition vers une économie faible en carbone et résiliente au changement climatique, la France souhaite que la banque atteigne dès que possible son objectif de 40 % d'investissements environnementaux au sein de son activité annuelle, tout en assurant la transparence et le partage d'information, conformément aux décisions de la COP21.

Le volume annuel record d'investissements de l'année 2015 reflète par ailleurs l'importance de l'action de la banque dans ses pays d'opération. La France se félicite particulièrement de l'action de la banque en Égypte, Jordanie, au Maroc et en Tunisie. Dès 2011, dans le cadre du Partenariat de Deauville, la BERD a entamé un élargissement historique de son mandat aux rives sud et est de la Méditerranée afin de soutenir la transition démocratique et économique des pays du printemps arabe. **En s'appuyant sur cette expérience et compte tenu de la crise que connaît actuellement la région, la BERD doit désormais donner une priorité forte aux enjeux en Méditerranée.** Pour répondre de manière adéquate aux besoins de la région, l'action de la banque doit être construite sur sa valeur ajoutée par rapport aux autres institutions financières internationales déjà présentes sur le terrain, afin de ne pas créer des situations de concurrence dommageables pour les pays bénéficiaires comme pour les actionnaires de la banque.

La stabilité du modèle de la BERD repose enfin sur un équilibre de la rentabilité et des risques entre ses différents pays d'opération. Une des clefs de la solidité de la banque réside dans sa capacité à générer des profits sur des activités rentables pour investir dans des pays d'opération plus risqués, délaissés par les investisseurs. La banque doit donc fonder sa stratégie opérationnelle sur un principe de mutualisation des risques et de diversification de son portefeuille d'activités au sein de sa région d'activités pour éviter un déséquilibre de son modèle économique.

Un quart de siècle après sa création, la BERD reste une banque unique grâce à son mandat et à son modèle économique si singuliers. La France réitère sa pleine confiance en la capacité de la banque à assurer la pérennité de ce modèle dans sa zone d'opération, en bonne concertation avec les acteurs internationaux et locaux.